

Réf: Dossier 277660

Avis de constitution

SOCIETE « GLORIEL-PLUS »

Siège Abidjan Cocody Riviera palmeraie-Lot 7042-
ilot 163, Lot 7042, Ilot 163

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/12/2023, et enregistrés au CEPICI le 28/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GLORIEL-PLUS »

Objet : La fabrication et vente de produits d'entretien et cosmétiques

. L'entretien de biens meubles et immeubles.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- De l'emprunt de toutes sommes auprès de tous les établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Riviera palmeraie-Lot 7042-
ilot 163, Lot 7042, Ilot 163

Dirigeant(s) M GNAORE VINCENT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00211 du 16/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02648/GTCA/RC/2024 du 16/01/2024

